

POLLINIS

Communiqué de presse
Paris, le 29 mai 2017

[#StopNeonics](#)

ALERTE : LA COMMISSION EUROPÉENNE MENACE L'INTERDICTION DES NÉONICOTINOÏDES EN FRANCE

**POLLINIS lance une pétition pour obliger le gouvernement français
à maintenir l'interdiction des pesticides tueurs d'abeilles.**

Le 3 mai dernier, dans un document confidentiel, la Commission européenne a vivement critiqué le décret d'application de l'amendement relatif à l'interdiction des néonicotinoïdes, voté en juillet 2016 par le Parlement français, demandant en substance aux autorités françaises de renoncer à cette interdiction.

La Commission, en évoquant une violation des règlements européens, menace clairement une victoire considérée comme acquise et arrachée de haute lutte par les associations, les apiculteurs et les citoyens, appuyés par quelques députés courageux lors des débats qui ont eu lieu pendant deux ans dans le cadre de la loi « Biodiversité ».

L'ONG POLLINIS, qui se bat depuis plus de cinq ans pour l'interdiction de tous les néonicotinoïdes en France et en Europe, lance donc une pétition ce jour pour que les citoyens se mobilisent de nouveau et exigent du gouvernement d'Edouard Philippe qu'il respecte la décision démocratique prise par les parlementaires afin que l'interdiction des tueurs d'abeilles entre bien en vigueur en 2018.

« L'amendement « StopNéonics » a été demandé par les citoyens et adopté par leurs représentants : le sabotage de la Commission européenne serait un intolérable déni de démocratie et une nouvelle preuve, s'il en faut, de la mainmise de l'agrochimie sur les décisions européennes au détriment des abeilles, de la nature et de notre alimentation à tous, s'inquiète Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS. Nous demandons donc au premier ministre et aux ministres de la Santé, de l'Environnement et de l'Agriculture, qui portent ce dossier, de résister aux pressions et de signer le décret d'application de cet amendement. »